

# La lettre

de Loiret Nature Environnement

Loiret  
Nature  
Environnement



N°12 - janvier à mars 2009

## INVITATION

LUNDI 19 JANVIER 2009  
à 18h00

Paul SIFFERT, Président de Loiret Nature Environnement,  
Joël ROUILLE, Président de la FREDON Centre,  
Françoise BAUDET, Correspondante régionale des Jardiniers de France,  
ont le plaisir de vous inviter :

à la signature de la charte  
« Objectif zéro pesticide  
dans nos villes et villages »

par les communes de Chilleurs-aux-Bois,  
Combleux, Ingré, Jargeau, La-Chapelle-Saint-Mesmin,  
Orléans et Ouzouer-sur-Loire,

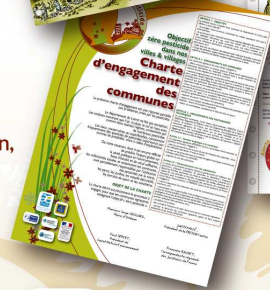
et au vernissage des nouveaux outils  
dédiés « au jardin sans pesticide »,

à l'Hôtel de la Région,  
9 rue Saint Pierre Lentin à Orléans.

Opération  
réalisée  
avec le  
soutien  
financier  
de :



Meilleurs Vœux pour l'année 2009



### CONTACT :

Loiret Nature  
Environnement  
64, Route d'Olivet  
45 100 ORLÉANS  
Tél. : 02 38 56 90 64

Pour en savoir plus sur  
l'opération « Objectif zéro pesticide »

<http://www.loiret-nature-environnement.org/zéro-pesticide>

## LIQUIDATION AVANT FERMETURE

Loiret  
Nature  
Environnement



Durant tout le mois de janvier  
à la Maison de la Nature  
et de l'Environnement

du lundi au vendredi de 14h à 18h

**-70 %**  
sur toute la boutique

Le conseil d'administration  
et l'équipe des salariés  
vous présentent leurs meilleurs  
vœux pour l'année 2009

et vous invitent  
à l'Assemblée générale  
le samedi 21 mars après-midi  
au Muséum d'Orléans

Vous recevrez prochainement une invitation  
à l'AG ainsi que votre reçu fiscal pour l'année  
2008. Les adhérents candidats aux élections  
du nouveau conseil d'administration sont  
invités à nous faire parvenir leur  
candidature avant le 25 février.

# Consultation publique sur l'Eau :

## Les résultats dans le bassin Loire-Bretagne



85 000 personnes ont donné leur avis pour la reconquête des eaux du bassin Loire-Bretagne en retournant le questionnaire. Il s'agit d'un succès par rapport à la précédente consultation de 2005 qui n'avait recueilli que moins de 20 000 avis.

Ce succès relatif est à mettre au crédit des plus de 450 collectivités, associations, socioprofessionnels..., qui se sont mobilisés pour relayer l'information et inciter leurs publics à participer à la consultation. Parmi ceux-ci, les associations ont joué un rôle prépondérant souligné par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

A noter qu'au niveau national -puisqu'une consultation était organisée dans chacun des six grands bassins hydrographiques du 15 avril au 15 octobre 2008- ce sont 400 000 avis exprimés qui ont été recensés.

### Que deviennent les avis reçus ?

Lors de sa réunion du 4 décembre 2008, le comité de bassin Loire-Bretagne a examiné l'ensemble des avis exprimés lors de la consultation publique, les orientations du Grenelle de l'environnement ainsi que les nouvelles données sur la qualité des eaux du bassin. Ces éléments l'ont amené à faire évoluer le projet de SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) adopté en novembre 2007, avec notamment un **correctif majeur** :

Les objectifs de qualité des eaux à l'horizon 2015 sont revus à la hausse ; **la part des eaux en bon état en 2015 devrait atteindre non pas 45 % mais 61 %** (soit

plus de 300 tronçons de cours d'eau supplémentaires qui pourraient atteindre le bon état en 2015).

Pour connaître le détail des résultats de la consultation, n'hésitez pas à vous connecter sur le site de la consultation ([www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)) ou sur le site de l'Agence de l'Eau ([www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)), les documents définitifs et les résultats de la consultation y sont consultables.

### Quelle est la portée du SDAGE ?

**Le SDAGE établit les orientations de la gestion de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne** en reprenant l'ensemble des obligations fixées par les directives européennes et les lois françaises.

**Les décisions publiques** dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques ainsi que certaines décisions dans le domaine de l'urbanisme (plans locaux d'urbanisme, schémas de cohérence territoriale) **devront être compatibles avec le SDAGE**. En outre, le SDAGE oriente les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), les contrats de rivières, de baie, etc. Après consultation des assemblées départementales et régionales début 2009, le comité de bassin examinera les avis recueillis et adoptera le **projet définitif de SDAGE** avant la fin 2009. Alors, la stratégie du bassin Loire-Bretagne s'appliquera de 2010 à 2015.

## Un dépliant sur l'Orme lisse

Répandu en Europe centrale et orientale, l'Orme lisse est un arbre peu fréquent et méconnu dans la vallée de la Loire. Il est beaucoup moins répandu que l'Orme champêtre. Sauf rares exceptions, il est inféodé aux forêts alluviales ou ripisylves (formations forestières localisées le long des cours d'eau). Plusieurs menaces pèsent sur l'Orme lisse. La plus grave est la dégradation de son habitat naturel par les activités humaines. L'autre menace est la graphiose ou la maladie de l'Orme. Bien qu'il y soit moins sensible que l'Orme champêtre, il reste vulnérable à cette maladie cryptogamique véhiculée par des coléoptères.

Pour présenter cet arbre, sa biologie, son écologie et les efforts qu'il convient de réaliser pour maintenir, voire renforcer les populations naturelles dans leurs diversités, la réserve naturelle de Saint-Mesmin et le Cemagref ont réalisé un dépliant de 4 pages, disponible à la Maison de la Nature et de l'Environnement ou sur Internet à partir de notre site ([www.loiret-nature-environnement.org/](http://www.loiret-nature-environnement.org/) à la rubrique « faune et flore du Loiret », cliquer sur Orme lisse).

## Busards, balbuzards et autres circoètes... A vos agendas !

Comme les deux années précédentes, dans le cadre du projet "Oiseaux des bois" que nous menons en partenariat avec l'ONF et la LPO, notre association organise une journée de prospections à la recherche du Busard Saint-Martin en forêt d'Orléans... En 2008, en plus de retrouvailles conviviales (quasiment sous la neige !), cette journée nous avait permis de repérer plus d'une trentaine de terroirs de Busard Saint-Martin ! **En 2009, les prospections auront lieu le samedi 4 avril**. De plus amples informations vous seront fournies dans la prochaine *Lettre de LNE*. D'ores et déjà, n'hésitez pas à contacter Christophe ([christophe.lartigau@espaces-naturels.fr](mailto:christophe.lartigau@espaces-naturels.fr)) ou Marie-des-Neiges ([mariebellefroid.lne@orange.fr](mailto:mariebellefroid.lne@orange.fr)) pour vous inscrire à cette journée de terrain. D'avance, grand merci à tous ! A bientôt !

Si vous n'êtes pas libres le 4 avril prochain mais souhaitez néanmoins participer aux prospections, c'est possible. Nous pourrions vous confier un secteur, à prospecter et surveiller à votre convenance. Contactez-nous !

## Nos coups de coeur

### « Espèces en folie ! »

Le Muséum d'Orléans propose, jusqu'au 30 juin 2009, « Espèces en folie ! », une exposition consacrée aux problèmes environnementaux engendrés par les espèces invasives.  
Muséum d'Orléans - 6 rue Marcel Proust - 02 38 54 61 05 - [museum@ville-orleans.fr](mailto:museum@ville-orleans.fr)

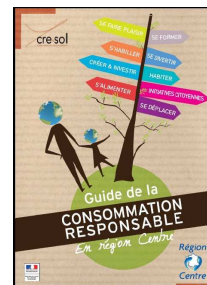
Découvrez l'ouvrage de Jean-Paul Thévenin « Traces de vie, balades d'un naturaliste », aux Editions Grandvaux. Jean-Paul Thévenin, avec une écriture très accomplie, nous fait partager des moments privilégiés, des instants de bonheur au contact des paysages et des animaux sauvages. Il nous emmène, complice, à travers champs et rivières à la recherche de ces traces de vie qui font les richesses de l'existence. Ce livre est un hommage à la nature, pour notre plaisir.

**Restaurant Le Girouet** : Situé sur les quais de la Loire à Orléans, il propose un cadre exclusif Marine de Loire ! Avec son "plafond voile", son "bar gabare" et sa "terrasse-ponton", venez déguster une carte de produits locaux bio et des repas de marinières avec vue sur le grand fleuve...  
14 quai du Châtelet à Orléans - 02.38.81.07.14 - [restaurant@legirouet.com](mailto:restaurant@legirouet.com)

Le « **Guide de la consommation responsable de la région Centre** » est paru.  
Vous pouvez vous le procurer sur commande au CRE-SOL ou chez Artisans du Monde.

### Envie d'Eco - Le magasin des éco-citoyens

217 rue de Bourgogne à Orléans - 02 18 39 12 24 - [www.enviedeco.fr](http://www.enviedeco.fr) - [contact@enviedeco.fr](mailto:contact@enviedeco.fr)



## Pétition FNE contre le cruiser !

Utilisé en France depuis janvier 2008 en enrobage de semences de maïs, le **Cruiser** (produit proche du Gaucho et du Régent), est un **insecticide** classé dangereux pour l'environnement, dangereux pour les abeilles, les oiseaux et les mammifères sauvages, et très toxique pour les organismes aquatiques.

On compte en France plus de 1000 espèces de pollinisateurs. Ces dernières années, leur surmortalité a été constatée partout dans le monde. Les abeilles sont particulièrement touchées, avec une mortalité annuelle de 30 à 40 %. Il faut savoir que **35 % du tonnage mondial d'aliments végétaux** (fruits, légumes, oléagineux, café, cacao...) et la survie de plus de **80% des espèces végétales dépendent directement de la pollinisation par les insectes** !

Face à de tels enjeux agricoles, alimentaires, sanitaires et environnementaux, au nom du principe de précaution, France Nature Environnement -notre fédération nationale- demande :

- d'interdire immédiatement le **Cruiser**
- de mettre en œuvre, sans retard et avec la plus grande vigilance, le plan **Ecophyto 2018** issu du Grenelle de l'environnement, qui prévoit la réduction de 50% de l'usage des pesticides.

Pour en savoir plus sur le Cruiser, les pesticides et le plan Ecophyto 2018, cliquez sur :  
<http://www.fne.asso.fr/fr/themes/sub-category.html?cid=13>

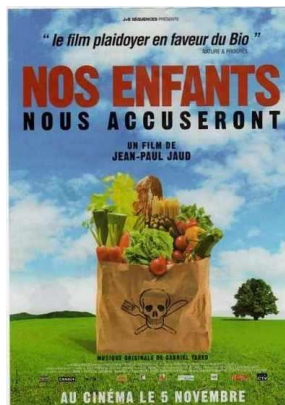
Pour signer la pétition en ligne pour l'interdiction du Cruiser, cliquez sur :  
<http://www.fne.asso.fr/fr/actualites/petitions.html>

Cette pétition sera envoyée au Ministre de l'agriculture le 14 mars 2009. FNE étudiera les possibilités d'action en justice si l'autorisation de mise sur le marché du Cruiser devait malheureusement être délivrée.  
N'hésitez pas à faire circuler ce message autour de vous !

## Conférences LNE 1er trimestre 2009

« L'évolution durable par les valeurs ajoutées des gestes de tri » par Dany Dietman, spécialiste de la gestion des déchets, le jeudi 5 février à 20h30 au Muséum d'Orléans. Entrée libre.

Aussi belle qu'elle puisse être, la Terre est un espace fini qui ne peut donner que ce dont il dispose. L'explosion actuelle de la bulle boursière ne serait-elle pas le symbole de l'inadéquation du « toujours plus » dans un monde évolutif traditionnellement guidé par le « toujours mieux » ? Autant de questions que le contenu de nos poubelles nous pose, dès lors qu'il s'agit d'imaginer les profils de ce que pourrait être l'évolution durable...



Le lundi 9 mars à 20h, au Cinéma des Carmes, le réalisateur Jean-Paul Jaud nous présentera son célèbre documentaire « Nos enfants nous accuseront », inédit à Orléans.

Le tarif réduit sera accordé aux adhérents de LNE sur présentation de leur carte 2008 ou 2009.

## Soutenez nos actions !

Pour ajouter votre voix à nos propositions en matière de développement durable, nous vous invitons à renouveler dès aujourd'hui votre cotisation pour l'année 2009.

Par ailleurs, afin de « compenser » vos propres émissions et de vivre une année 2009 neutre en carbone, nous vous remercions chaleureusement pour l'envoi de vos dons qui seront affectés à la diminution des émissions de CO<sub>2</sub> de votre association préférée. En effet, la grande campagne de rénovation de la MNE - dont nous vous parlons depuis une année - rentrera dans une phase opérationnelle dès ce printemps grâce au soutien financier exceptionnel accordé par la Ville d'Orléans.

Enfin, nous vous rappelons que votre cotisation et vos dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu.

*Un grand MERCI pour votre soutien*

### Envoi spécial dans ce courrier :

Découvrez l'Agenda du 1er semestre 2009 de votre association, regroupant les balades naturalistes, évènements, programme des conférences et réunions thématiques.

## Opération « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages »

Au printemps 2009, découvrez deux nouveaux outils de sensibilisation, l'exposition « Zéro pesticide dans nos jardins » et la brochure dédiée aux auxiliaires du jardinier, et participez à de nombreuses animations sur le territoire de 15 communes signataires de la charte, visant à réduire l'usage des pesticides pour l'entretien de la voirie et des espaces verts municipaux pour atteindre à terme l'objectif zéro pesticide.

### Quelques dates !

**Judi 19 février à Ingré :** Soirée « Ecrans d'idées ». Projection de « Nos enfants nous accuseront » suivie d'un débat. Espace Lionel Boutrouche - 20h30 - Entrée libre. Contact : Mairie au 02 38 22 85 22.

**Judi 26 mars à Olivet :** Journée de l'arbre au parc public du Larry. Contact : Mairie au 02 38 69 83 00.

**Samedi 4 avril à Boigny-sur-Bionne :** Journée « Au jardin ! » avec des ateliers pratiques sur les techniques alternatives au potager. Contact Mairie 02 38 75 21 32.

**Du 6 au 11 avril à Semoy :** Animations avec les enfants, expositions et conférence dans le cadre de la semaine du développement durable. Contact : Mairie au 02 38 61 96 00.

## Heureux évènement...

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance, le 21 décembre dernier, du petit **Siméon**, pour le plus grand bonheur de ses parents, Anne-Laure et Damien Hémeray (Garde Technicien à la réserve de Saint-Mesmin).

## L'agenda des bénévoles

Comme toujours, en 2009, la réussite de nos actions est possible grâce à votre concours et à votre soutien. Nous remercions sincèrement tous ceux qui nous ont prêté main forte en 2008 !

En cette nouvelle année, n'hésitez pas rejoindre notre chaleureuse équipe de bénévoles aux dates suivantes :

- Les vendredis 20 et 27 mars, de 14h à 19h à la MNE, pour la permanence des paniers du Val de Loire (paniers de légumes biologiques dont nous sommes un point de dépôt).

- Centre de documentation : les mardis ou jeudis : 15 et 27 janvier, 5 et 17 février, 12 et 24 mars, et 9 avril, de 14h à 17h à la MNE pour l'étiquetage et le rangement des ouvrages.

Contactez Pascale au 02.38.56.69.84  
ou [loiret.natureenvironnement@orange.fr](mailto:loiret.natureenvironnement@orange.fr).

Un grand merci à tous pour votre solidarité !

## Appel à bénévoles : réglementation sur le brûlage des déchets

En 2009, nous souhaitons communiquer sur les pratiques de brûlage sauvage (feu de chantier, brûlage de déchets plastiques et autres...), actions interdites mais hélas fréquentes.

Nous sommes à la recherche d'une personne intéressée par le sujet, prête à enquêter sur la législation et la littérature scientifique pour connaître les impacts de ce type de pratique sur la qualité de l'air et sur la santé.

N'hésitez pas non plus à nous signaler ces pratiques, ou à recenser les lieux où vous constatez ces comportements.

A l'aide de ces éléments, nous pourrions rédiger un document d'information, de sensibilisation et de prévention à destination du grand public.

*Lettre éditée par l'association  
Loiret Nature Environnement en janvier 2009*

*N° ISSN 1959-0016*

*Maison de la Nature et de l'Environnement  
64 route d'Olivet - 45100 ORLÉANS  
Tél. : 02 38 56 69 84 - Fax. : 02 38 56 33 48  
[loiret.natureenvironnement@orange.fr](mailto:loiret.natureenvironnement@orange.fr)  
[www.loiret-nature-environnement.org](http://www.loiret-nature-environnement.org)*

*Accueil téléphonique du lundi au vendredi  
de 10h à 13h et de 14h à 18h*

*Accueil à la MNE  
du lundi au vendredi de 14h à 18h*